



### Calendrier

#### Octobre 2021

- Mercredi 6/10 Dépannage informatique local adh 17h30  
**Blandine Dujour - Louis Paulin**
- Judi 7/10 Dépannage latin sur RV local adh 17h30  
**Pierre Blazy**
- Mercredi 13/10 Dépannage généalogique local adh 17h30  
**Louis Paulin - Pierre Gret**
- Mercredi 20/10 Paléo lecture d'actes local adh 17h30  
**Les séances auront lieu en Présentiel et distanciel**  
**Jean Marc Dufreney**
- Judi 21/10 Formation des débutants local adh 17h30  
**Odile Romanaz, Josette Limousin, Pierre Gret**
- Samedi 23/10 Cours Paléographie local inscrits 9h00  
**Bruno Gachet**
- Conférence : « Marcel Martin-Latour, un contrebandier de Saint Coloman des Villards », animée par Patrice Gérard**  
**Au local à Villargondran Pour tous 15 h**
- Mercredi 27/10 Permanence rencontre local tous 17h30  
**Louis Paulin- Volontaires**

#### Novembre 2021

- Mercredi 3/11 Dépannage informatique local adh 17h30  
**Blandine Dujour- Louis Paulin**
- Judi 4/11 Dépannage latin sur RV local adh 17h30  
**Pierre Blazy**
- Mercredi 10/11 Dépannage généalogique local adh 17h30  
**Louis Paulin- Pierre Gret**
- Samedi 13/11 Cours Paléographie local inscrits 9h00  
**Bruno Gachet**
- Mercredi 17/11 Paléo lecture d'actes local adh 17h30  
**Les séances auront lieu en Présentiel et distanciel**  
**Jean Marc Dufreney**
- Mercredi 24/11 Permanence rencontres local adh 17h30  
**Louis Paulin - Volontaires**
- Judi 25/11 Formation des débutants local adh 17h30  
**Odile Romanaz, Josette Limousin, Pierre Gret**

### Une certaine liberté retrouvée

Point n'est besoin d'aller très loin pour raviver des passés lointains. La sortie de Maurienne Généalogie qui s'est déroulée en Haute Maurienne le 26 septembre 2021 confirme cet adage. 23 adhérent(e)s ont répondu présents pour cette journée de découverte du patrimoine, journée tant attendue après ces longs mois de confinement et d'éloignement. Malgré une pluie battante, le plaisir de se retrouver se lisait sur les visages.

Un premier arrêt à **Modane** au **Muséobar** nous a plongés dans l'atmosphère de fêtes de la ville frontière avec ses pianos mécaniques, ses cafés de la belle époque, celui de la Gare fréquenté par les cheminots et les nombreux voyageurs, le Café des Militaires, 3000 hommes cantonnés dans les forts et les casernes des alentours et aussi le Café Bourgeois très animé où les clients désireux d'oublier les tracas de la grande guerre dansent avec frénésie au son des pianos mécaniques. Ce musée nous offre également une belle immersion dans l'histoire, celle du rattachement de la Savoie à la France et du percement du premier tunnel ferroviaire.



*Le groupe devant la Chapelle St Antoine*

Après un agréable repas à Lanslebourg, nous reprenons la route jusqu'à Bessans. Pour cette balade dans le village, le ciel s'éclaircit et nous rangeons les parapluies. Une guide de la Facim, très compétente, commente l'histoire et la géographie, la vie quotidienne de ce beau village d'antan et accompagne nos pas dans les ruelles à la découverte de l'habitat d'autrefois.

La Chapelle St Antoine nous offre ses décors peints à la fin du Moyen Age. Les peintures murales couvrent 3 des 4 murs de la chapelle. Nous est racontée en 14 tableaux la vie du Christ qui se lit comme une BD et nous admirons la richesse de l'ornementation. L'église St Jean Baptiste nous livre de beaux retables réalisés par des artisans locaux, Jean Clappier notamment.

Pour couronner cette journée, nous visitons la chapelle ST Sébastien de Lanslevillard, érigée en 1446, un petit bijou qui abrite des peintures murales très bien conservées de la fin du XVIe, nous contant 2 cycles, la vie de ce Saint et celle du Christ.



*Les peintures classées au titre des monuments historiques depuis 1897*

J.Limousin

## Partager ses biens, certes mais en assurant ses arrières...

En 1715, « comme ainsi soit que honnête Geoffroy Richard du Verney paroisse de Bramans soit en l'âge de décrépît et valétudinaire, ne pouvant faire valoir ses biens, pour ces causes ayant fait même considération pour écrit aux débats, questions et querelles que pourraient arriver entre ses héritiers en après son décès », partage ses biens entre ses petits fils François et Philibert fils de Dominique et Jean Baptiste, fils d'Esprit. Comme Philibert « est absent dans le Royaume de Sicile au service de Sa Majesté, soldat dans le Régiment de Savoie », son frère François devra entretenir et payer les charges de ses biens.

« Et ce, a fait, le dit Richard aïeul, les présents partages et se dépouille de ses biens moyennant la pension annuelle suivante. Premier huit sestiers(1) de seigle, trois quartes(2) de froment, une quarte riz tout mesure dudit lieu, deux rups(3) fromage, trois rups sérac, deux rups beurre, fait tout à la montagne, une brebis l'année au mois d'octobre, un veau mois de février, trois sestiers bon vin, une charge à chaque Toussaint et un sestier en mai, 5 florins pour du sel et autres ustensiles, une paire escarpin, à présent et à l'avenir sera maintenu chauffé et vêtu honnêtement et du bois lui en sera fourni ce qui lui sera nécessaire. »

Cette pension sera délivrée annuellement, la moitié par François et Philibert et l'autre moitié par Jean Baptiste à la Toussaint. Geoffroy s'est retenu pour son usage « quatre linceuls, huit chemises, une couverture bariolée » et choisira dans quelle maison il souhaite habiter et « au cas de maladie et infirmité de sa personne, ils seront tenus par moitié tenir une personne pour le subvenir. « Et au cas, que l'un de ceux-ci ses petits fils vienne à cesser de lui délivrer sa quote part de ladite pension est loisible audit Richard aïeul de reprendre le sort des biens du contrevenant pour en disposer à sa volonté. »

*La lecture des documents anciens, notamment les actes notariés, est souvent rendue difficile par l'abondance des références à des unités complexes de poids et mesures. Pour mieux comprendre :*

1) Le **setier** ou ici, **sestier** est une ancienne mesure de **capacité**, de valeur **variable suivant les époques**, les régions et la nature des **marchandises mesurées**. Le mot provient du latin *sextarius*, qui veut dire « sixième partie » (sixième partie du conge, mesure de capacité pour les liquides, environ 3 litres, soit /48 d'amphore) . La surface ensemencable par un setier de grains était appelée « sétérée

2) **Quarte** : Ancienne mesure de capacité pour les grains, contenant deux pintes (la pinte valant 2 chopines soit, 0,9035 litres.

3) **Rups** : « les poids et mesures sont les **rups**, les livres et les onces, la valeur du **rup** est de 9221, 112700 grammes. »

J.Limousin d'après « Les Richard » Almaberge

## Quand je serai grande, je serai fermière

Si l'on observe le monde rural aujourd'hui, force est de constater des évolutions très importantes au cours des dernières décennies en Maurienne. La polyculture, la vigne, le tabac et le blé ont disparu au profit de l'élevage et des coopératives laitières. Cependant l'activité agricole dans notre vallée est incontournable car elle a son importance économique. C'est un atout et se développe maintenant l'agritourisme.

Dans le même temps qu'évoluaient les technologies, le type de culture, les savoirs de production, de commercialisation, de diffusion, l'économie de marché, « **l'école des paysans** », aujourd'hui **l'enseignement agricole s'est considérablement développé**.

C'est sans doute mon métier de formatrice et ma sensibilité pour toutes les questions liées à l'enseignement qui m'ont amenée à me pencher sur l'apprentissage agricole au fil du temps et plus particulièrement sur celui des femmes en Savoie.

La formation professionnelle dans le secteur agricole n'a pas toujours existé. Loin de là. Dans la société dite « paysanne » les savoir-faire ont circulé de manière informelle, pendant des siècles. Le travail de production agricole a été longtemps l'apanage de la gent masculine, en raison essentiellement de la force physique nécessaire pour réaliser tous ces travaux. L'homme s'est aidé d'outils assez rudimentaires, et d'animaux domestiques et souvent il se forme « sur le tas », dès son plus jeune âge ; il est initié en fonction de son âge aux travaux des champs. L'idée est de le préparer à des tâches futures mais surtout de participer activement aux activités familiales et de la communauté.

L'état s'est préoccupé dans les années 1910/1920 de diffuser des enseignements agricoles et une loi de 1918 institue des écoles saisonnières, ou écoles d'hiver. Placées sous l'autorité du ministère de l'agriculture, elles peuvent être fixes ou ambulantes. Ainsi les départements ou les communes désireuses d'ouvrir une telle école pour 5 années minimum peuvent s'engager. En Savoie, naissent les écoles de Contamine sur Arve, de Moutiers, La Motte Servolex, Rumilly etc. En 1914, le Département Savoyard Agricole suggère « d'ouvrir une école d'hiver à St Jean de Maurienne, quand il existera une chaire d'agriculture ». Hélas le conflit mondial arrête le projet.

A la fin de la guerre, des subventions viendront abonder les écoles d'agriculture d'hiver. Les résultats de l'école de Moutiers étant très positifs, en 1922 les conseillers généraux adoptent un vœu pour la création d'une école d'agriculture saisonnière à St Jean, annexée à l'école primaire supérieure de St Jean. Elle ne sera jamais installée.

### Quelle est la place de la femme dans ces projets et cet enseignement agricole?

La conception de l'enseignement agricole féminin est liée à l'image du rôle de la femme dans la vie de la ferme.

En 1920, « les programmes et les méthodes sont commandés par la conception que l'on se fait du rôle de la fermière ».

« Elle a un rôle agricole ; elle est l'auxiliaire du cultivateur. Bon nombre de ses occupations habituelles ne supposent aucun apprentissage (cueillette des récoltes, garde des troupeaux...) Mais elle est une collaboratrice très spécialisée dans les travaux de basse cour, porcheries, laiteries, beurrerie, jardin potager.

Bien entendu elle a un rôle économique ; elle doit gérer le ménage, la consommation domestique conformément aux règles d'hygiène et en suivant les exigences de la stricte économie ; elle doit vivre sur les ressources produites par l'exploitation.

Rôle social : la fermière est la gardienne du foyer rural et doit le faire aimer de ses hôtes et prévenir l'exode rural... Elle doit assurer le bien être matériel de la famille mais aussi veiller à son bien être moral. Sa sagesse et sa pondération sont d'un grand secours au maître de maison à qui elle est tenue de fournir des conseils éclairés. ».

Cette longue citation détaille une conception du rôle de la fermière qui apparaît en retrait par rapport à celle présentée quelques années plus tard, en janvier 1917 : « Il est maintenant pleinement démontré que la femme française peut être agricultrice et peut diriger un domaine ».

#### *Ecole ambulante Ménagère et Agricole du Département de la Savoie*

*Cette école, organisée avec les concours financiers de l'Etat et du Département, a pour but de donner aux filles de cultivateurs une bonne instruction ménagère et agricole. Elle est ouverte gratuitement aux jeunes filles de la commune où l'école est organisée.*

*Les municipalités, syndicats agricoles et caisses mutuelles d'assurances peuvent obtenir une session d'enseignement de trois mois en adressant leur demande au Directeur des Services agricoles de la Savoie.*

Paulette Falcoz Badet, née en Maurienne, diplômée de l'école normale de Chambéry, s'est dirigée vers l'enseignement manager agricole ; elle a témoigné de son expérience dans le domaine et raconte les écoles ambulantes qui ont fonctionné jusqu'aux années 50, et même 1960 pour la Savoie. Elle affirme que ces écoles ont eu du mal à remplir leurs classes, car il s'agissait d'un enseignement saisonnier et à cette époque, pour bénéficier des allocations familiales, une loi prévoit que les enfants doivent suivre la scolarité l'année entière.

Les cours sont théoriques mais surtout pratiques et peuvent être dispensés par un ingénieur des services agricoles.

Les médecins, assistantes sociales enseignent l'hygiène et la puériculture. L'école organise des sorties ou visites, des fruitières, poulaillers, exploitations agricoles et « quand l'école est loin des montagnes, on va jusqu'au Mont Cenis ou même en Italie, Turin et Gênes. ».

Madame Falcoz Badet a enseigné à l'école ambulante d'Aiguebelle dans des conditions assez inconfortables car le directeur coupait le chauffage après la classe du mercredi et le jeudi, la température ne facilitait pas l'apprentissage ! Il est d'ailleurs à souligner que partout où s'ouvraient des écoles ambulantes, la plupart du temps les locaux laissaient à désirer : « un vieil appartement dont les murs sont sales et couverts de graffiti, un ancien atelier de chaussures comme salle de cours, pas d'eau chaude.... ».

Si les femmes ont depuis toujours eu un rôle crucial dans la vie des exploitations, celui-ci n'a pas toujours été reconnu comme tel, du fait de leur statut de conjointe ou d'aide occasionnelle. Aujourd'hui, elles sont devenues des actrices incontournables du monde agricole

#### **Le monde agricole se féminise :**

- Les femmes représentent 37 % des salariés agricoles.
- 25 % des exploitations agricoles françaises sont gérées par des femmes (120 000) contre 8 % en 1970.
- Les ¾ des femmes chefs d'exploitation sont mariées ou vivent en concubinage. ...

En moyenne, les femmes agricultrices possèdent des surfaces agricoles utiles de 38 ha (contre 52 ha pour les hommes).

**Aujourd'hui**, l'enseignement agricole forme à tous les métiers du vivant : métiers de la terre, de la nature, du végétal, de la forêt, du bois, etc. Présent dans les filières générales ou technologiques, il permet aussi la poursuite d'études dans le supérieur : BTS, métiers de vétérinaire, d'ingénieur ou encore de paysagiste.

« Choisir l'enseignement agricole, c'est aussi faire le choix de formations menant à des métiers tournés vers l'avenir et en lien avec les enjeux de notre société, tels que l'agroécologie, l'alimentation, l'environnement, les territoires, le développement durable ou encore l'énergie. »

Comme nous sommes loin du rôle de la fermière ! Et c'est tant mieux.

*Josette Limousin d'après divers ouvrages*

## **Mots de nos ancêtres**

Les nombreux sens du mot « Droit »

**Droit** : impôts, taxes

**Droit** : privilège

**Droit canon ou canonique** : droit de l'église selon ses règles

**Droit d'aigage** : droit de construire un aqueduc sur la propriété d'autrui

**Droit d'ainesse** : droit pour l'ainé d'une famille de recevoir dans la succession de ses parents une part plus importante que ses frères et sœurs

**Droit d'aubaine** : sous l'ancien régime, droit pour le Roi d'hériter des biens d'un étranger non naturalisé et mort dans son royaume

**Droit d'auban** : qui se paye au seigneur ou aux officiers de police pour avoir permission d'ouvrir boutique.

## Fontquevèrta

Dans les archives de Fontcouverte a été découvert un document manuscrit, signé de la main d'un instituteur, Monsieur Grassien dans les années 1900, document présentant ce village : l'histoire et la géographie de la commune, son économie, l'organisation du bourg et des principaux hameaux qui le composent, ainsi qu'un chapitre intitulé « Mœurs » que je restitue tel qu'il a été écrit.

Le mot Fontcouverte, Fons Cooperta vient d'une fontaine qui existait encore en 1900, sous le nom de Fontaine de Pierre-Fiche recouverte d'une dalle en pierre. Tous les habitants (désignés Fontcouvertins et Fontcouvertines) y puisaient l'eau potable. Ils étaient 1857 en 1801, 1356 en 1860, 1171 en 1901. En 1860 les habitants de « Fontquevèrta » en patois ont voté favorablement pour l'annexion de la Savoie à la France.

L'histoire de la commune a été marquée en 1629 et 1630 par la peste et par de grands incendies ( 1856, 1875, 1903). « *Le seul fait divers remarquable à citer est le procès entre la commune de Fontcouverte et celle de St Pancrace au sujet des communaux. Ce procès a duré du 5 avril 1645 au 9 mars 1860 et s'est terminé par une transaction.* »

Je vous propose de vous baigner dans l'atmosphère de ce village grâce à ce témoignage du passé qui peut paraître familier à certains lecteurs car il reflète le vie d'un village de Maurienne.

Je laisse la parole à M Grassien :

« *Les maisons sont de vieilles constructions en ardoises ou en chaume. Ces habitations se composent d'une cuisine, de deux ou trois chambres, d'une écurie avec cave et d'une grange. Les écuries et caves sont voûtées. L'hiver, les veillées se font dans les étables désignées sous le nom de « boeu ». On se réunit là pour ne pas avoir à faire de feu car le bois est difficile à exploiter. Bien des gens couchent aussi dans les étables pour avoir plus chaud et surtout pour surveiller le bétail. Le mobilier est sommaire ; il se compose d'une garde-robe, de très grands bahuts, de bancs, de quelques chaise et de grands lits rustiques?*

*La nourriture des Fontcouvertins est simple et frugale. Elle se compose des produits du pays. On ne fait aucun extra les jours de fête sauf aux repas de noces où l'on prépare une soupe grasse et un plat spécial au pays appelé « farcy » (cela nous rappelle le farçon ou farcement...) où entrent avec du pain blanc, des œufs, des raisin confits et du safran.*

*Une noce à Fontcouverte est toujours très nombreuse et compte entre quatre vingt et cent vingt convives, quelquefois même deux cent. Sont invités tous les parents des époux au degré même le plus éloigné. L'épouse a comme anneau de mariage une énorme alliance d'argent, parfois deux, fabriquée à Saint Jean d'Arves à l'aide de quelques pièces de cent fournies par le futur époux. La mariée porte à sa coiffe ou « béguine » de dentelle blanche un large ruban rouge plissé et bien arrangé. Elle a deux demoiselles et deux garçons d'honneur qui portent des cocardes aux couleurs vives. L'époux porte à son chapeau un long ruban de même couleur. Au moment où la noce quitte le domicile de*

*la mariée pour se rendre à la mairie, chaque cavalier tire un coup de pistolet. Après le repas d'usage, les jeunes filles viennent se placer à l'entrée de la maison et entonnent en chœur de vieilles romances que l'épouse chantait quand elle était bergère.*

*On danse beaucoup, comme partout mais il ne faut pas oublier qu'à Fontcouverte, on exécute quelques danses locales fort bizarres.*

*La fête patronale de la commune se déroule le 15 août ; le soir on fait de nombreux feux de joie sur les hauteurs, jeunes gens et jeunes filles dansent autour en s'accompagnant de chant particuliers au pays. »*



*La fontaine de Pierre Fiche*

*Malgré ce nom (pouvant faire référence soit aux pierres du demi-cercle géant, soit aux grands blocs auxquels sont appuyées les plus grandes maisons du hameau), aucune pierre levée ou menhir n'a laissé de trace à proximité. Il est certain qu'elle était déjà utilisée au temps des mégalithes : en effet lors de la construction de deux maisons voisines, vers 1880, on a retrouvé deux grands couteaux de pierre près des restes d'un feu ainsi que dix-sept magnifiques lames de silex. La " Mappede Sarde ", plan cadastral établi en 1730, la montre sur une parcelle restée depuis lors de forme identique. Pour se procurer de l'eau, tous les habitants devaient se rendre à la fontaine couverte. Certains propriétaires avaient recours, dans les années 1800, aux services d'un livreur qui charriait l'eau à l'aide d'un mulet.*

Document relevé par Thierry Déléan

## Cromlech

« Un cromlech est un **monument mégalithique préhistorique** constitué par un alignement de monolithes verticaux (menhirs), formant une enceinte de pierres levées, généralement circulaire. »

Pour compléter l'article précédent, un cromlech, vestige de l'époque néolithique, est parfaitement visible depuis la place de l'église de Fontcouverte.

Dans la pente située sous la chapelle des Villards, apparaît un demi-cercle constitué de douze grosses pierres dressées et semi enterrées. Orienté au soleil levant, cet imposant monument semble avoir eu pour fonction celle d'un cadran solaire ou d'un calendrier.